

NOTICE

COFFRET ELECTRIQUE DE PROTECTION ET DE COMMANDE

Référence : 106050

AQUALUX



A lire attentivement et à conserver pour une utilisation ultérieure



SOMMAIRE

Consignes de sécurité	p 3
Liste du matériel livré / Composition du coffret	p 4
Installation	
Positionnement / Alimentation du coffret	p 5
Schéma électrique	p 6
Raccordements électriques	p 7
Raccordement des départs asservis	p 8
Utilisation	
Préparation du bassin / Essai du coffret	p 9
Panneau de commande / Réglage de l'horloge	p 10
Entretien / Questions fréquentes	p 12
Pièces détachées / Garantie	p 13

Le manuel des coffrets électriques AQUALUX a pour but de vous donner toutes les informations nécessaires à une installation, une utilisation et un entretien optimal. Il est indispensable de se familiariser avec ce document et de le conserver dans un lieu sûr et connu pour des consultations ultérieures

!! Porter les équipements de sécurité (chaussures sécurité, lunettes, masque, gants, vêtements adaptés) adéquats lors de l'installation.

Se référer aux notices des matériels électroportatifs et produits utilisés fournies par le(s) fabricant(s).

CONSIGNES DE SECURITE

!! Avant toute intervention, couper et verrouiller l'alimentation électrique générale !!

!! Avant toute opération de câblage !!

Obligation de mettre en place un dispositif différentiel de protection au plus égal à 30mA en amont de l'installation piscine et assurer vous de la présence et de la connexion à une prise de terre d'une valeur permanente inférieure au seuil réglementaire ($< 100 \Omega$ dans le cas général, nous recommandons d'abaisser ce seuil à 50Ω).

Les raccordements électriques sont à effectuer par un électricien qualifié et habilité BR.

Norme d'installation électrique applicable : pour la France, NF C 15-100 en particulier Art 702 et Guide UTE C15-559 pour le circuit d'éclairage.

Mesure de protection des personnes :

- Contre les contacts directs obtenus par enveloppe
- Contre les contacts indirects obtenus par utilisation du circuit de protection.

Tension assignée d'emploi (commande):

Ue = 230 V

Degré de protection :

IP 54

Régime de neutre :

TT

Fréquence :

50 Hz

Courant assigné pompe :

I = 6A

Courant assigné prise robot électrique autonome :

I = 2A

Courant assigné prise éclairage :

I = 2A

Courant assigné sorties départs asservis :

I = 2A chacune

LISTE DU MATERIEL LIVRE

Le colis doit comporter :

- Un coffret électrique équipé avec un câble d'alimentation avec prise moulée.
- Un kit de fixation murale (chevilles + vis)
- Une notice d'installation et d'utilisation.





Vérifier que la tension indiquée sur l'appareil correspond à celle de votre réseau :

Monophasé : 230V~50Hz (1 phase + 1 neutre + 1 terre).

Identification

Avant de procéder à l'installation de votre coffret, identifiez d'abord le modèle par sa référence et sa désignation, en cas de doute contacter le fabricant.

COMPOSITION DU COFFRET

Réf.	Vue	Désignation
ID		Interrupteur différentiel 25 A-30 mA type AC
D		Disjoncteur PH + N 6 A Disjoncteur PH + N 2 A
KM		Contacteur
H		Horloge journalière

INSTALLATION

Positionnement

Conditions de pose

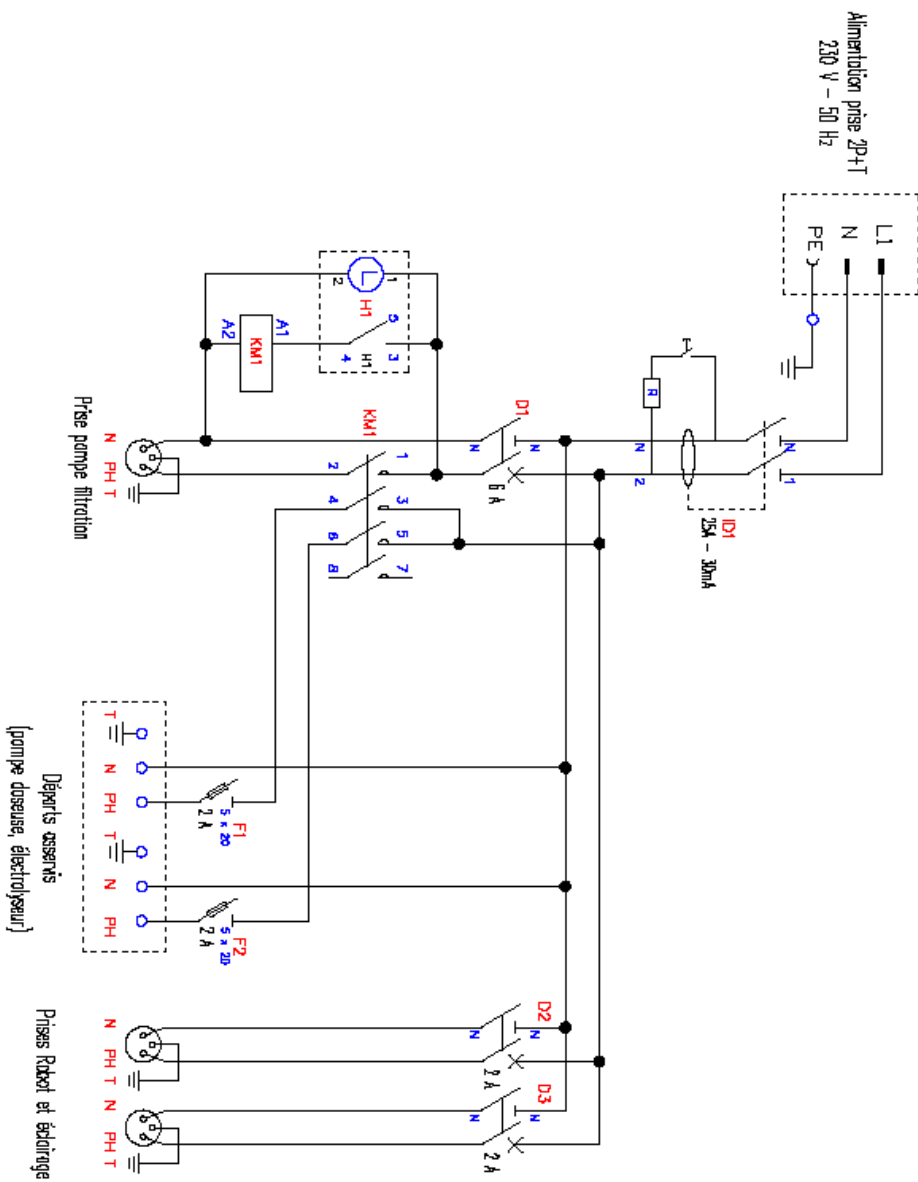
- A plus de 3,5 m du bord du bassin (hors volume de sécurité)
- Température ambiante comprise entre -5°C et $+40^{\circ}\text{C}$.
- Endroit facile d'accès et ne nuisant pas aux conditions de fonctionnement.
- Aération suffisante
- Accès libre (aucun objet ne doit être entreposé devant lui)
- Distance suffisante avec les conduits d'eau de manière à ce qu'en cas d'éclatement de ces derniers, le coffret ne soit pas éclaboussé.
- Organes de manœuvre situés entre 1m et 1.80m au-dessus du sol fini, 1,30m dans les locaux pour personne à mobilité réduite.
- Et toutes les autres conditions spécifiques applicables aux locaux et aux personnes conformément à la norme NF C 15-100.

Alimentation du coffret

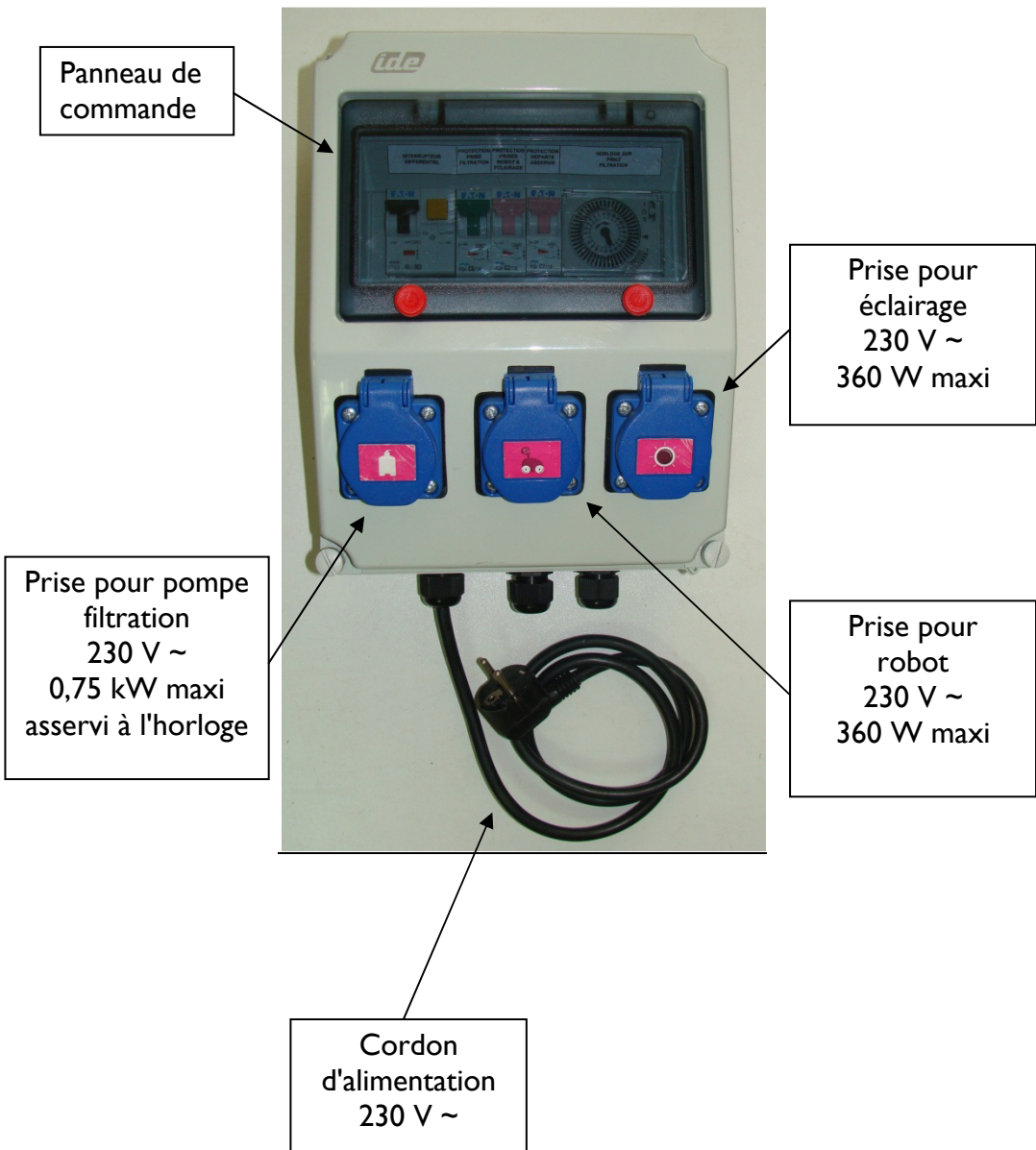
Attention : Le coffret est câblé pour le réseau monophasé.

- Brancher la prise du coffret sur le secteur sur une prise équipée de la terre.

Schéma électrique développé



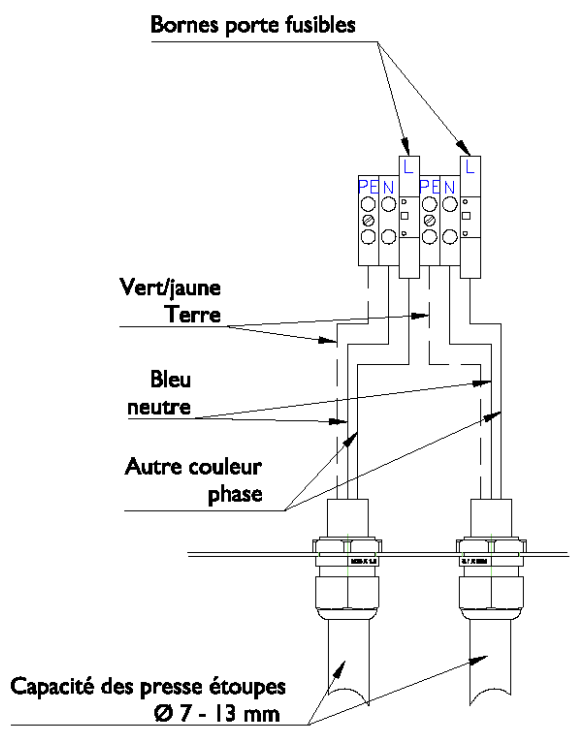
Raccordements électriques



Raccordement des départs asservis (pompe doseuse, électrolyseur) :

La pompe doseuse et l'électrolyseur se raccordent sur le bornier à l'intérieur du coffret (voir ci-dessous).

Protection par bloc de jonction porte-fusible 2 A – 250 V sur chacune des sorties



2 départs 230 V ~ / 360 W chacun
asservis à la filtration
Borne vert/jaune : terre
Borne bleue : neutre
Borne marron (porte fusible) : phase

UTILISATION

Préparation du bassin

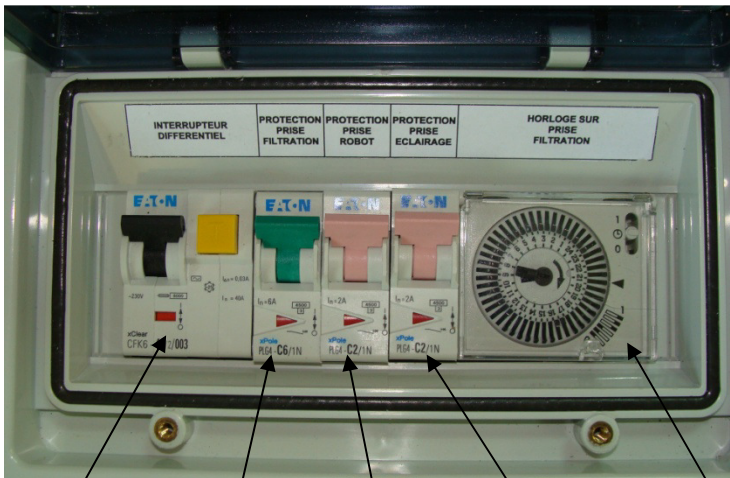
- Remplir votre bassin avec de l'eau du réseau (éviter les eaux de forage aux caractéristiques changeantes et non maîtrisées); si vous ne disposez pas du réseau de ville utiliser MOONCAL inhibiteur de dépôts de la gamme Bluemoon by Aqualux afin de limiter les dépôts incrustants.
- Procéder au nettoyage du bassin, des pré-filtres de skimmer et de pompe et au contre lavage du filtre.
- Remplacer le média filtrant (sable) si celui ci à plus de 5 ans sinon effectuer un nettoyage à l'aide du produit MOONFILTER de la gamme Bluemoon by Aqualux.
- Ajuster le pH à 7 – 7.4 à l'aide de MOONMINUS PH – ou MOONPLUS PH +
- Effectuer un traitement choc à l'aide du produit MOONNOXYCHOC oxygène actif liquide (1 litre pour 10m3).
- Passer en mode traitement permanent

Essai du coffret

Lors de la première mise en marche (y compris lors de la remise en marche après hivernage), veuillez suivre la procédure ci-dessous :

- Remplir d'eau le corps de la pompe du circuit hydraulique concerné par votre coffret électrique.
 - S'assurer que les vannes sont ouvertes
 - Mettre l'installation sous tension.
 - Vérifier la présence de tension à l'arrivée du coffret,
- NB : Des sous-tensions peuvent générer des dysfonctionnements.
(Tension < 223 V entre phase et neutre en monophasé).
- Procéder au test de l'interrupteur différentiel par appui sur le bouton test.
 - Ré-enclencher l'interrupteur différentiel
 - Mettre la pompe en route.
 - Vérifier que le moteur de la pompe tourne dans le bon sens, vérifier que la pompe s'amorce bien.
 - Vérifier que les projecteurs soient immergés

Panneau de commande



Général
Interrupteur
différentiel

Protection et
commande
de la pompe

Protection et
commande
du robot

Protection et
commande de
l'éclairage

Horloge

Réglage de l'horloge

L'horloge de programmation permet de contrôler le fonctionnement de la pompe raccordée à la prise pompe filtration pendant une ou des plage(s) horaire(s) choisie(s).

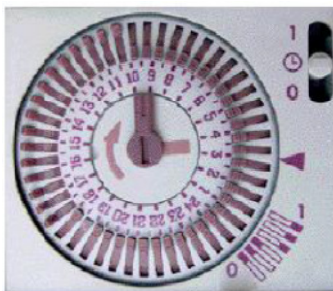
Les prises pour le robot et l'éclairage ne sont pas soumis à l'horloge.

La pompe doseuse et l'électrolyseur raccordés sur les départs asservis à l'intérieur du coffret sont asservis à la filtration, ainsi, si celle-ci ne fonctionne pas, ils ne fonctionnent pas non plus.

Exemple :

Tourner les aiguilles pour faire coïncider l'heure actuelle avec la pointe de la flèche (ici 3 heures du matin).

Ecartez les picots correspondants à la plage horaire durant laquelle vous souhaitez autoriser le fonctionnement de la pompe soumise à l'horloge (ici de 10h à 18h).



Nota :

Pour un fonctionnement avec la programmation le petit bouton à gauche de l'horloge doit être sur la position du milieu.

Mettre sur la position du haut « 1 » pour un fonctionnement continu (marche forcée).

Mettre sur la position du bas « 0 » pour arrêter la filtration.

Filtrer l'eau de votre piscine pendant les heures les plus chaudes de la journée, période où le développement des bactéries et des algues est le plus important.

Dans le cas d'une filtration 365j/365j sans hivernage (selon zone climatique), nous vous conseillons l'utilisation d'un relais de mise hors gel manuel (réf. AQURMHG) ou digital (réf. AQURMHGD) qui déclenchera la mise en route de la filtration en dessous d'une température (réglable) retardant ainsi la formation de glace dans le bassin et dans les conduites.

Température de l'eau (°C)	Durée de filtration journalière (heures)
16	8
20	10
24	12
26	14
28	15
30	24

ENTRETIEN

!! Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique générale !!

Avant toute opération de câblage

Vérifier, et le cas échéant resserrer les vis des appareillages

Les opérations de maintenance éventuelles se limitent au remplacement des fusibles et au réarmement des disjoncteurs.

Ces dispositifs de sécurité ne peuvent être remplacés ou réarmés sans avoir déterminé précisément et corrigé la ou les causes du défaut. En cas de doute, et pour toute intervention, contactez un électricien professionnel. (En cas de retour garantie, une facture sera exigée).

Lors du nettoyage de votre local technique veillez à ne pas projeter de l'eau sur l'ensemble de vos appareils électriques et en particulier votre coffret. De plus, veillez à ne pas utiliser de produits corrosifs qui pourraient attaquer les éléments plastiques (acide, solvant ou autres ...)

TACHES	PÉRIODICITÉ MINIMALE
Resserrer les bornes (hors tension)	A l'installation
Régler l'horloge	1 fois par trimestre.

QUESTIONS FREQUENTES

Constat	Causes	Actions
Le contacteur de la pompe ne "colle" pas.	Interrupteur différentiel ou disjoncteur pompe déclenché.	Ré enclencher le disjoncteur. Vérifier le câblage (voir schéma).
Un disjoncteur Déclenche.	Court circuit Surcharge	Vérifier les appareils branchés sur les prises et leur puissance.
Les départs asservis ne sont pas alimentés.	Fusibles dans porte fusible hors service. Prise pompe filtration pas alimentée.	Vérifier les appareils raccordés et remplacer le fusible (5x20 – 2A). Vérifier horloge.

PIECES DETACHEES

Références	Désignation
AQUIDB2530	Interrupteur différentiel 25 A – 30 mA
DMTPN02A, 06A	Disjoncteur PH+N 2A, 6A
GRAV86	Horloge modulaire journalière
MKM8S	Contacteur
BORPF0520	Borne porte fusible
FUS0520R2	Fusible 2 A - 250 V
BRBL04	Borne neutre
BRVJ04	Borne terre
I06237	Socle prise de courant 2P+T
CORPNT3GI	Cordon d'alimentation

GARANTIE

Les coffrets électriques AQUALUX sont garantis contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 1 an à compter de la date de livraison.

Les pièces d'usure (fusibles) ne sont pas couvertes par la présente garantie.

Cette garantie est conditionnée au strict respect de la notice d'installation et/ou d'utilisation.

La garantie ne s'appliquera pas en cas de non-respect de ces conditions et notamment dans les cas suivants :

- Les raccordements électriques n'ont pas été réalisés par un électricien professionnel

- Un des organes de sécurité ou de commande a été supprimée, modifié ou shunté.

Aucune garantie ne saurait être validée à défaut de règlement intégral.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. La présentation de la facture d'achat et d'installation sera exigée lorsque la garantie sera invoquée.

Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à AQUALUX sera, au choix d'AQUALUX, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par les services d'AQUALUX. Tous les autres frais seront à la charge de l'acheteur.

Pour bénéficier de cette garantie, tout produit doit être soumis au préalable au service après-vente d'AQUALUX, dont l'accord est indispensable pour tout remplacement ou toute réparation.

La garantie ne joue pas en cas de vice apparent. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale, les défauts résultant d'un montage et/ou d'un emploi non conformes, et les modifications du produit réalisées sans le consentement écrit et préalable d'AQUALUX.

Garantie légale : A la condition que l'acheteur fasse la preuve du vice caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (Article 1641 et suivants du Code Civil).

Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un bref délai à compter de la découverte du vice caché (Article 1648 du Code Civil).



287, Avenue de la Massane – 13210 St Rémy de Provence – FRANCE
commerce@aqualux.com - www.aqualux.com
SAS au capital de 2 600 000 € - RCS TARASCON B390 039 989